

# FLEURY | MAG

N°76

[ 01 • 2017 ] LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

## TRI: EN 2017 ON S'Y MET TOUS!



*invitation*

à la cérémonie des vœux  
du maire  
vendredi 20 janvier 2017  
19h au complexe  
Jacques-Anquetil

> voir pages 18-19 et 24



## 2/12 | Fleury en lumières : une soirée magique

Des Aunettes aux Joncs-Marins, les quartiers de la ville se sont illuminés toute la soirée du 2 décembre à travers les trois mondes lumineux (le jardin merveilleux, les Mille et une nuits et African Jungle) mais aussi la déambulation nocturne de la compagnie Ngamb'art, et enfin le grand spectacle pyrotechnique mêlant musique, conte, lasers et artifices. Cette soirée exceptionnelle, à laquelle ont participé près d'un millier d'habitants, était l'aboutissement d'un travail collectif avec les habitants, bénévoles associatifs, agents communaux et animateurs, entrepreneurs locaux... Bravo à l'association Light Up qui a initié et porté ce beau projet (et à notre sympathique photographe, Kamil Sivgin, auteur de ce cliché) !



## 17/12 | 800 personnes à la soirée roller

Il y avait des tentes berbères, de la danse orientale, un stand henné et de quoi se divertir les yeux, les oreilles et les papilles au son des mille et une nuits. Le 17 décembre dernier, la soirée roller a fait carton plein et attiré plus de 800 curieux ou amateurs de roller, dont la piste, animée cette année par les centres de loisirs, a été prise d'assaut par la jeunesse.



## 12/12 | (Tout-)petits papa Noël

Elles n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour offrir un beau Noël aux tout-petits et à leurs familles. Portraits, spectacles, buffets, soirées dansantes... toute la semaine du 12 décembre a été consacrée aux festivités de la Maison de la petite enfance (crèches et multi-accueil).



En décembre dernier, place du 8-Mai-1945, avec les représentants de la secrétaire d'État chargée de la Ville.

## À cœur vaillant rien d'impossible

Perdre du poids. Faire du sport. Arrêter de fumer. Dépenser moins. Se coucher plus tôt. Chaque année, nous nous fixons de grandes ambitions au lendemain du réveillon. Louables résolutions, que nous avons tous bien du mal à tenir. Il en est une, de résolution, facile à tenir, que la ville vous propose en début d'année. Faire le tri. Dans ses poubelles. Bac jaune, bac vert, bac marron, containers et autres points de collecte sont nos alliés pour une ville plus propre. En 2017 on s'y met tous ! Si le ramassage des ordures ménagères est une compétence de l'agglomération, la Ville s'engage également pour le nettoyage des rues, qu'il est parfois difficile de garder propres. Encombrants, mégots, déjections... de trop nombreuses incivilités viennent polluer notre paysage. C'est donc ensemble que nous gagnons cette bataille, en adoptant, tous les jours, maison par maison, appartement par appartement, des gestes simples écologiques et citoyens.

Voilà bientôt 3 ans que vous avez confié Fleury-Mérogis à cette nouvelle majorité. À mi-chemin de ce mandat, je tiens à vous faire part de notre plus grande détermination à faire avancer la ville et à garantir aux Floriacumois-e-s des conditions de vie agréables et un quotidien respirable. À l'école, au travail, dans le bus. Pour nos jeunes, nos moins jeunes et nos anciens. Tout n'est pas de notre ressort, mais il est des maximes que nous revendiquons chaque matin pour la ville : à cœur vaillant rien d'impossible. C'est vrai par exemple dans le bras de fer que nous avons entrepris, aux côtés des commerçants de la place du 8-Mai-1945, avec le bailleur RLF pour pouvoir engager la requalification de cet espace. C'est vrai aussi dans les batailles que nous menons avec les autorités et qui nous ont permis d'obtenir, à l'horizon 2018, la construction sur notre territoire du Centre sécuritaire régional, offrant aux personnels de l'administration pénitentiaire de bénéficier des conditions d'accueil et d'entraînement dignes de ce nom.

À cœur vaillant rien d'impossible. Comme perdre du poids, faire du sport, arrêter de fumer, dépenser moins, se coucher plus tôt, faire le tri... Très belle année à tous !

**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération.



Fleury mag', journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3500 exemplaires sur papier 100% recyclé • Directeur de la publication : David Derrouet • Directeur de la communication : Mathieu Cussot • Rédaction : Mathieu Cussot - Claire Robert • Mise en pages : Sophie Rouxel • Conception graphique : Studio Plus-sa - www.studioplus-sa.com • Impression : imprimerie Grenier • Distribution : Le Colporteur • Photos et visuels : Ville de Fleury-Mérogis - Page 2 (Fleury en lumières) : Kamil Sivgin - Page 10 : Cœur d'Essonne Agglomération - Page 12 : Fotolia.com - Page 17 : Hervé Tullet.



## BANQUE DE FRANCE

## RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec la Banque de France suite à un incident bancaire? Afin d'améliorer le service offert au public, la Banque de France met en place un nouveau mode d'accueil sur rendez-vous. Chaque personne sera préalablement informée des documents nécessaires au traitement de sa demande et sera reçue en toute confidentialité.

Pour prendre rendez-vous, appelez le **01 69 36 56 15** (succursale d'Évry) ou via le site de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).

**SUCCURSALE DÉPARTEMENTALE DE LA BANQUE DE FRANCE**

23, rue des Mazières - 91000 Évry  
**Plages horaires de rendez-vous:**  
 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h;  
**Plages horaires sans rendez-vous**  
 de 9h à 12h.

## SPORT

## SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES

Le Département de l'Essonne soutient les associations et acteurs du monde sportif. Les dossiers de demandes de subvention départementale pour l'année 2017 destinées aux associations et comités sportifs sont téléchargeables sur le site [www.associations.essonne.fr](http://www.associations.essonne.fr)

Pour toute information complémentaire, les associations peuvent contacter le service territorial de la vie sportive au **01 60 91 78 32** ou adresser un courriel à [stvs@cg91.fr](mailto:stvs@cg91.fr)



## PÉRISCOLAIRE PRÉINSCRIPTIONS

Attention ! **À partir de mars 2017**, la municipalité mettra en place un système de pré-inscription pour la restauration et les activités périscolaires et extra scolaires. Cette nouveauté vise à lutter contre le gaspillage alimentaire et à garantir de meilleures conditions d'accueil des enfants.



## POST-BAC

## RENDEZ-VOUS AU SALON LES 6 ET 7 JANVIER

IUT, BTS, université ou école d'ingénieur? Pas facile de s'y retrouver dans les formations et les filières! Si vous êtes en classe de Terminale et que vous hésitez encore sur votre orientation après Bac, rendez-vous au salon APB (admission postbac) les **6 et 7 janvier 2017**, à la Grande Halle de la Villette (Paris, porte de Pantin). Durant deux jours et pour cette 7<sup>e</sup> édition, le salon accueille 200 exposants, 600 professionnels, 30 conférences thématiques, 60 conseillers d'orientation-psychologues, pour répondre à toutes vos questions (et celles de vos parents).

Plus d'infos sur [www.admission-postbacidf.fr](http://www.admission-postbacidf.fr)

## ANIMATION

## RECRUTEMENTS

La Ville recrute des animateurs sur les temps périscolaires (matin, midi, soir) et pour des missions ponctuelles. Profil: goût pour l'animation, BAFA apprécié. Adressez votre candidature à M. le Maire, Hôtel de Ville, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis ou à M. Khoudja: [khoudja@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:khoudja@mairie-fleury-merogis.fr)



## NOTAIRES

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

Les Notaires de l'Essonne assurent des consultations juridiques anonymes et gratuites pour les Essonnais. Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Chambre des Notaires à Évry. Prochaines dates de consultations: **10 ou 24 janvier, 21 février, 7 ou 21 mars 2017.**

**CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**

14, rue des Douze-Apôtres  
 91000 Évry - **01 60 78 01 27**  
[www.chambre-essonne.notaires.fr](http://www.chambre-essonne.notaires.fr)

## MAISON DE RETRAITE

## LES VŒUX AUX RÉSIDENTS

Comme chaque année, Monsieur le Maire et M<sup>me</sup> Alexandra Karouani-Le Foll remettront les cadeaux et surprises de Noël aux résidents de la maison de retraite Marcel-Paul. Cette visite, toujours très attendue par les anciens, aura lieu le **vendredi 13 janvier à 14h30.**





# 1, 2, 3... BAF A !

**Avec ce dispositif, la Ville propose aux jeunes Floriacumois une aide à l'obtention du BAF A (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).**

## CRITÈRES POUR EN BÉNÉFICIER

Être âgé de 17 à 25 ans, être lycéen, étudiant ou demandeur d'emploi.

**La priorité sera donnée aux jeunes dont le projet professionnel justifie l'obtention du BAF A.**

## COMMENT PROCÉDER ?

Le jeune doit écrire à l'élève en charge de la Jeunesse pour demander à bénéficier du dispositif.

Il doit envoyer un courrier du **2 janvier au 31 janvier 2017** (date de clôture).

Une réponse écrite invitera le jeune à prendre rendez-vous auprès du coordinateur Enfance-Jeunesse M. Khoudja, tél. : 01 69 46 72 46.

## CANDIDATURE

Les entretiens de candidature se feront avec des professionnels de l'animation durant la période du **1<sup>er</sup> février au 17 février 2017**.

Date limite des retours des dossiers de candidature dûment complétés : **lundi 27 février 2017**. Une commission d'attribution se réunira pour délibérer en fonction des critères et des motivations des jeunes.

**4 jeunes seront retenus pour le dispositif 2017.**

## SESSION ET STAGES

La session générale BAF A se déroulera du **1<sup>er</sup> avril au 8 avril 2017 inclus** en internat à Magnanville dans les Yvelines avec l'organisme de formation AFOCAL.

La première partie du BAF A (session générale) est financée par la Ville.

Le stage pratique se déroulera durant les vacances scolaires 2017 dans les centres de loisirs de la ville.

La troisième partie (approfondissement) est prise en charge par la Ville.

## PORTRAIT

# DORIS CAPTAL, NOUVELLE DIRECTRICE DU CMA DE FLEURY



*Formée à la musique et à la direction d'orchestre, mais aussi à la danse, mère de deux enfants, Doris Captal est une femme pétillante de 46 ans qui a des idées plein la tête ! Après une longue expérience dans un conservatoire des Hauts-de-Seine, elle vient de rejoindre la ville de Fleury-Mérogis en tant que directrice du CMA de Fleury.*

Avant d'arriver à Fleury, Doris Captal a travaillé plus de 20 ans à la direction du conservatoire de Châtenay-Malabry, conservatoire à rayonnement intercommunal qui regroupe 1200 élèves et 52 professeurs. Durant toutes ces années, elle a participé à divers projets : direction d'orchestre, mise en place de classes à horaires adaptés et de dispositifs en faveur du handicap, etc. Après cette expérience, Doris a souhaité prendre un nouveau départ.

*« Ce qui m'a plu au CMA, c'est le regroupement de trois disciplines en un seul lieu : musique, danse, théâtre »*

*« Ce qui m'a plu au CMA, c'est le regroupement de trois disciplines en un seul lieu : musique, danse, théâtre »,* explique Doris, qui souhaitait aussi revenir à une structure à taille humaine. Le CMA, c'est en effet 300 élèves et une quinzaine d'enseignants très investis. Ses interventions en milieu scolaire et périscolaire et ses partenariats avec les centres de loisirs ou les associations permettent au CMA de toucher près de 1500 personnes !

Parce qu'elle arrive en cours d'année, la nouvelle directrice maintient et reconduit évidemment tous les projets prévus en 2017. Par la suite, elle souhaite privilégier certains axes de travail : démocratiser l'enseignement du CMA, ouvrir le lieu aux adultes et personnes handicapées, favoriser les partenariats avec les autres acteurs culturels et sociaux du territoire, encourager les familles à aller aux spectacles, etc. Pour elle, les pratiques collectives doivent être au cœur des apprentissages. *« Les métiers de la culture sont en train de beaucoup évoluer. On n'enseigne plus comme avant. Tout un champ nouveau s'offre aux pratiques artistiques et à ceux qui les aiment. Passionnant car ces nouvelles approches sont facteur d'intégration et d'éducation. »*

## LE CMA, C'EST...

- Un établissement d'enseignement artistique classé par l'État ;
- Un conservatoire à rayonnement communal
- Trois disciplines dans un seul lieu : musique, danse, théâtre ;
- Trois axes de travail : enseignements artistiques, éducation artistique, diffusion (festivals, concerts...);
- De l'éveil et de l'initiation pour les plus jeunes ;
- Des pratiques instrumentales : percussions, claviers, cordes, vents, voix... ;



- De la danse : contemporaine, hip-hop ;
- Des pratiques collectives : vocales et instrumentales ;
- Du théâtre ;
- De la formation musicale ;
- Des tarifs accessibles (selon quotient familial).



**CMA (CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE)**  
Espace Jean-Wiener - Fleury-Mérogis  
Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29  
cma@mairie-fleury-merogis.fr





## SOLIDARITÉ

## APRÈS LE MARCHÉ, L'ÉPICERIE DU PARTAGE !

L'été dernier, la Ville a lancé le "marché du partage" pour aider les Floriacumois les plus modestes à acheter et cuisiner des produits frais (fruits, légumes, poisson). Pour les familles qui n'ont plus accès aux produits alimentaires de base, le CCAS a passé une convention avec la Banque alimentaire pour mettre en place une "épicerie du partage". Et pour subvenir à un besoin fondamental : se nourrir.

Dès le mois de janvier et deux fois par mois, l'épicerie du partage ouvrira ses portes à l'Espace intergénérationnel. Elle proposera tous les produits alimentaires de la vie courante : pâtes, riz, féculents, farine, huile, conserves... Le choix, d'abord limité, s'étoffera au fil des mois, en fonction des stocks délivrés par la Banque alimentaire. L'épicerie du partage est une initiative portée par la Ville et l'élue en charge de l'Action sociale, M<sup>me</sup> Karine Ranvier. Elle doit permettre aux personnes de manger à leur faim, de bénéficier de quantités adaptées à leur foyer, de choisir librement leur alimentation, de dégager du temps pour d'autres activités comme la recherche d'emploi.

## LES BÉNÉFICIAIRES

L'épicerie du partage s'adresse aux familles très modestes dont le "reste à vivre" se situe entre 0 et 5 euros. Rappelons que le "reste à vivre" correspond à un calcul relativement simple : c'est la différence entre les recettes (salaires, allocations familiales, aides au logement...) et les



dépenses mensuelles du ménage (loyer, factures et charges...). Les familles concernées doivent s'inscrire auprès du CCAS. Elles se retrouvent ensuite à l'Espace intergénérationnel les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois (9h-12h) pour se servir gratuitement en produits d'épicerie, dans la limite des quantités indiquées sur leur carte.



**Inscription** en mairie auprès du CCAS (une semaine à l'avance)  
> Rens. : 01 69 46 73 54.



## PERSONNEL PÉNITENTIAIRE

## FORMATION, LOGEMENT, SÉCURITÉ : DES AVANCÉES CONCRÈTES

La Ville vient d'obtenir la création d'un Centre sécuritaire régional sur son territoire à l'horizon 2018-2019. Mais de quoi s'agit-il et quels sont les avantages d'un tel projet à la fois pour le personnel pénitentiaire et plus largement pour les citoyens ? Explications.

Il en a fallu des séances de travail et des sollicitations répétées pendant plusieurs années, auprès du ministère de la Justice et des gouvernements successifs, pour que soit enfin décidée la création d'un Centre sécuritaire régional. Le projet, encore flou il y a un an, est désormais précis et acté. Il verra le jour à l'horizon 2018-2019 sur le territoire de Fleury-Mérogis.

## UN FUTUR CAMPUS DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ

La création d'un Centre sécuritaire régional représente une avancée importante au regard des besoins logistiques et humains de l'administration pénitentiaire. **Il s'agit :**

- D'un investissement de 30 millions d'euros ;
- De la construction de quatre bâtiments neufs sur un terrain de 10 hectares situé en face de l'actuel centre des jeunes détenus de la maison d'arrêt ;
- D'un centre de formations théoriques et pratiques pour le personnel pénitentiaire afin de lutter contre la radicalisation en prison ;
- Un espace de mise en situation (parcours du combattant) ;

- Une salle de musculation ;
- Un centre cynotechnique de pointe (groupe de chiens dressés pour détecter les explosifs et produits stupéfiants) ;
- Centre d'entraînement et de tir dans le cadre de la lutte antiterroriste.

## DES LOGEMENTS ADAPTÉS

Parallèlement, une nouvelle résidence comprenant 105 logements (T2, T3 et T4) sera réalisée afin d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux personnels du Centre sécuritaire régional.

## UNE PRESSION SANS RELÂCHE

Certains projets sont encore en discussion, comme la création d'un nouveau gymnase intégré au projet. **De même, la Ville demeure mobilisée sur les questions de sécurité :** renforcement des effectifs et des moyens logistiques, amélioration des fouilles systématiques et vidéosurveillance pour empêcher l'introduction d'armes blanches, téléphones portables et stupéfiants dans l'établissement.

## À NOTER

**Lieu :** Espace intergénérationnel, rue Pierre-Brossolette.

**Horaires :** 9h-12h

**Le principe :** marché du partage les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, en alternance avec l'épicerie du partage les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois.

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

• Samedi 7 janvier : **marché** du partage

• Mercredi 11 janvier : **épicerie** du partage

• Samedi 21 janvier : **marché** du partage

• Mercredi 25 janvier : **épicerie** du partage

• Samedi 4 février : **marché** du partage

• Mercredi 8 février : **épicerie** du partage

• Samedi 18 février : **marché** du partage

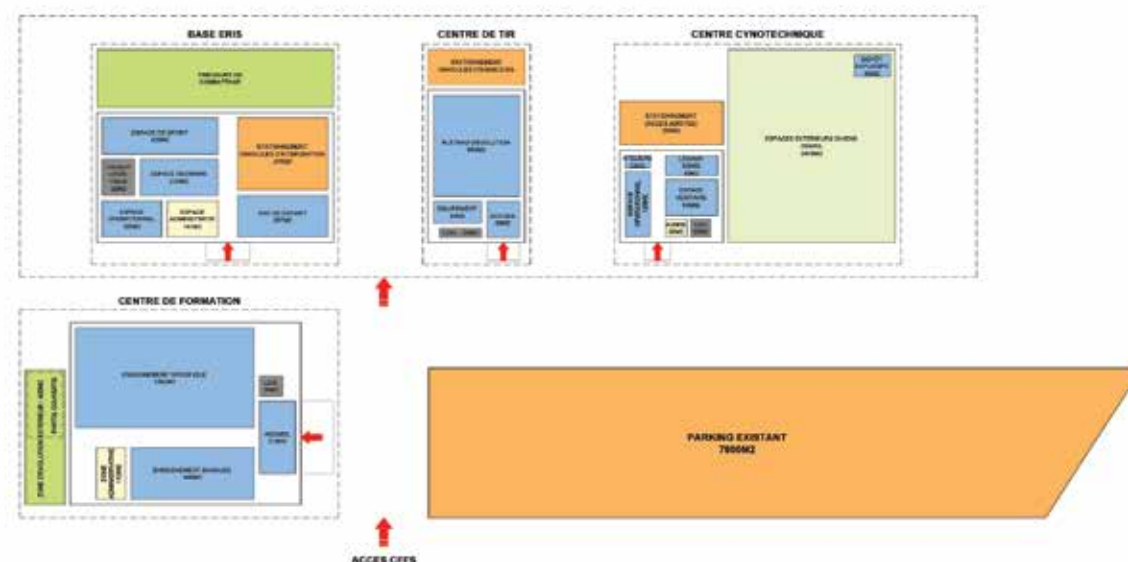
• Mercredi 22 février : **épicerie** du partage

## LA SOLIDARITÉ EN CHIFFRES

• **60 familles** sont inscrites au marché du partage.

• **Le marché du partage de novembre** a bénéficié à 44 familles, dont 86 adultes et 105 enfants. Ces familles sont reparties avec 807 kg de fruits et légumes, 41 kg de poisson et 800 pots de yaourts.

• **25 familles** sont inscrites à l'épicerie du partage.



1<sup>ER</sup> FÉVRIER

## VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI? ARRÊTEZ-VOUS AU FORUM!

*Vous êtes demandeur d'emploi ou en quête d'un nouveau projet professionnel? Réservez la date du 1<sup>er</sup> février pour vous rendre au Forum pour l'emploi organisé au complexe sportif Jacques-Anquetil à Fleury.*

Vous pourrez rencontrer directement et sans intermédiaire près d'une centaine d'entreprises et des recruteurs spécialement venus pour trouver de nouveaux collaborateurs. À vous ensuite de remettre votre CV et de postuler. Le service Emploi et Insertion de l'Agglo proposera des ateliers pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à optimiser vos entretiens.

### DES MILLIERS D'OFFRES

Chaque année, le Forum pour l'emploi propose aux visiteurs près de 2000 offres d'emploi, aussi bien sur le territoire de l'Essonne qu'au niveau régional ou national. De nombreux secteurs d'activité sont représentés : commerce, vente et grande distribution, santé, banque, assurance, immobilier, associations... N'oubliez pas de prendre plusieurs CV pour les déposer dans les différents stands et demandez le guide des offres d'emploi à l'accueil du forum.

### FORMATION ET CRÉATION D'ACTIVITÉ

Le Forum est également l'occasion de vous informer auprès des centres de formation, des partenaires emploi, des services dédiés aux porteurs de projets et à la création d'entreprise. Vous pourrez ainsi affiner un projet professionnel, envisager sereinement une reconversion ou encore bénéficier d'outils clés pour une création d'activité.



**FORUM POUR L'EMPLOI** - Entrée libre  
**Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 - 9h-17h**  
 Complexe sportif Jacques-Anquetil  
 0 800 51 51 10 - [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

### LE FORUM POUR L'EMPLOI, C'EST :

- De nombreux exposants présents le jour du forum, des entreprises venues spécifiquement pour recruter ;
- Des partenaires pour vous aider dans vos démarches de recherche, de reconversion ou de création d'entreprise ;
- Des milliers d'offres d'emploi pour travailler à proximité, en Essonne ou dans d'autres régions.



### PARTICIPEZ AUX CAFÉS ACCUEIL EMPLOI !

Vous avez besoin de quelques conseils concernant votre CV ou l'entretien d'embauche avant de vous rendre au Forum emploi? Les "Cafés accueils emplois" sont faits pour vous.

Ces séances de préparation en amont du forum sont ouvertes à tous sur inscription (obligatoire au 0 800 51 51 10). Elles permettent à chacun de faire un point sur sa recherche d'emploi et de mettre toutes les chances de son côté pour aller à la rencontre des employeurs le 1<sup>er</sup> février prochain.

### SÉANCES CAFÉS ACCUEIL EMPLOI - 9H-12H

- Fleury-Mérogis > **lun 16 janvier** en mairie
- Morsang > **mar 17 jan** Maison de la citoyenneté
- Arpajon > **mer 18 jan** Maison citoyenne de l'accès au droit et à l'emploi
- Brétigny > **jeu 19 jan** au 52, rue de la Mairie
- S<sup>te</sup>-Geneviève-des-Bois > **ven 20 jan** Cité du développement économique et de l'emploi
- S<sup>t</sup>-Germain-lès-Arpajon > **lun 23 jan** au centre socio-culturel Berthe-Morisot
- Égly > **mer 25 jan** à la structure de Proximité
- S<sup>t</sup>-Michel > **ven 27 jan** au CCAS



# J'aime!



Infos, bons plans, actualités, dernière minute...  
 Rejoignons-nous sur la page Facebook de la Ville



**Ville de Fleury-Mérogis**



NOUVEL AN

## REPAS-SPECTACLE

L'équipe municipale vous invite à un repas-spectacle de la nouvelle année **mardi 24 janvier 2017 à midi** au complexe sportif Jacques-Anquetil, suivi d'une animation dansante.

Pour participer, inscription obligatoire auprès du service Retraité-e-s avant le 14 janvier.

▶ **REPAS-SPECTACLE SENIORS**

**mardi 24 janvier 2017** à midi  
au gymnase Jacques-Anquetil

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
avant le 14 janvier au 01 69 46 72 00



▶ **TRI**

## En 2017, on s'y met tous !

La gestion des déchets représente aujourd'hui un enjeu majeur pour un développement durable des sociétés de consommation. Sur notre territoire, c'est à Cœur d'Essonne Agglomération que revient la mission de collecte des déchets. L'Agglo est engagée dans une démarche innovante pour un **MEILLEUR RECYCLAGE**, une économie des ressources naturelles et une diminution de la pollution. Récemment, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres les consignes et le calendrier 2017 des collectes sélectives. **TROIS NOUVEAUTÉS** sont à prendre en compte : tous les emballages plastiques sont désormais collectés ; dans les zones pavillonnaires, les ordures ménagères ne sont collectées qu'une seule fois par semaine et la collecte des encombrants se fait maintenant sur appel téléphonique. Il revient aussi à chacun de réduire, trier et valoriser ses déchets. À Fleury, des progrès restent à faire car les erreurs, négligences et incivilités sont encore trop fréquentes. C'est pourquoi il nous a paru utile de rappeler les modalités des six grandes collectes : emballages, verre, ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants et déchèteries. **PRENONS DE BONNES RÉOLUTIONS POUR 2017 : LE TRI, ON S'Y MET TOUS !**

TARIFICATION

## FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT

Pour bénéficier des tarifs municipaux lors des sorties et activités, rappelons que vous devez faire calculer votre quotient familial 2017 en mairie au service Régie.

Document à fournir : avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Vous pouvez aussi procéder par mail (première page de l'avis d'imposition) à [regie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:regie@mairie-fleury-merogis.fr) - Renseignements au 01 69 46 72 20

SERVICE SENIORS

## NAVETTES COURSES

- **Auchan Brétigny**  
les vendredis 6 janvier et 3 février 2017.
- **Leclerc Fleury**  
le vendredi 13 janvier.
- **Carrefour Sainte-Geneviève**  
le vendredi 20 janvier.
- **Leclerc Viry**  
le vendredi 27 janvier.

▶ **HORAIRES DU BUS**

- **Mairie** : 13h30
- **Rond-point Chaqueux** : 13h40
- Retour du centre commercial** : 15h30
- **Centre commercial** : 14h30
- **Leclerc - rue Rosa-Parks** : 14h40
- Retour du centre commercial** : 16h15





## JAUNE > EMBALLAGES MÉNAGERS

> **Quartier collectif :** conteneurs correspondants.

> **Quartier pavillonnaire :** bac jaune collecté le mardi après-midi.

### Papiers, cartons et emballages

Tous les emballages se recyclent ! Papiers, cartons, dosettes en aluminium, emballages plastiques... Déposez vos emballages en vrac. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

**Nouveauté :** tous les emballages plastiques sont ramassés. Avec l'évolution des consignes de tri, tous les emballages se recyclent et peuvent être jetés dans le bac ou conteneur jaune.

**Exemple :** bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, barquettes de beurre ou de viande, pots de crème, blister et films plastique...

**À noter :** en raison des fréquents emménagements liés à l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier des Joncs-Marins, l'agglomération a mis à disposition des bornes supplémentaires pour les (grands) cartons. Ces bornes sont déplacées en fonction des livraisons de logements.



## BORNES À VERRE

Le verre doit être déposé dans les 47 bornes à verre réparties dans les différents quartiers de la ville.

**Exemple :** bouteilles et canettes en verre, pots de confiture... Pour éviter bruits et nuisances, déposez votre verre entre 8h et 20h !

**À noter :** ce mode de collecte en apport volontaire a pour objectif d'améliorer la qualité du tri, de préserver la santé des agents qui collectent les déchets et de réduire la pollution liée au passage des camions.

**Nouveauté :** de nouveaux conteneurs à verre ont été installés récemment en remplacement de ceux usagés. Ces nouvelles bornes sont innovantes en matière d'insonorisation.



## MARRON-GRIS > DÉCHETS MÉNAGERS

> **Quartier collectif :** conteneurs correspondants.

> **Quartier pavillonnaire :** bac au couvercle gris-marron collecté le vendredi après-midi.

Tous les déchets ménagers que l'on ne peut pas recycler sont déposés en sacs dans la borne marron-grise.

**Attention !** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et dans les zones pavillonnaires uniquement, la collecte des ordures ménagères sera assurée une seule fois par semaine.



## BAC VERT > DÉCHETS VÉGÉTAUX

> **Quartier pavillonnaire uniquement :** bac au couvercle vert (+ 3 fagots attachés) collectés lundi après-midi de mars à novembre inclus.

**À noter :** l'Agglo met gratuitement à votre disposition des composteurs individuels en plastique d'une contenance de 400 litres. Il est fourni avec un "bio-seau", une petite poubelle de cuisine.

Adressez votre demande par courriel ([dechets@coeursonne.fr](mailto:dechets@coeursonne.fr)) ou par courrier (Centre technique des Montatons, 16 bis rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge).



## ENCOMBRANTS

> **Quartier collectif :** vendredi matin deux fois par mois.

### Calendrier :

13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 sept., 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 déc.

**Nouveauté :** quartier pavillonnaire > collecte gratuite sur demande au 0 800 293 991.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et dans les zones pavillonnaires uniquement, la collecte des encombrants se fait désormais à la demande et gratuitement. Afin que les quartiers ne se transforment pas chaque mois en déchèterie, ce sont les habitants qui décident des périodes de collecte de leurs encombrants. Il leur suffit d'appeler le numéro vert, de convenir d'une date et de déposer les encombrants devant leur domicile.

**À noter :** les gravats ainsi que les déchets électriques et électroniques doivent être déposés en déchèterie.

### FICHE PRATIQUE

Un doute ? Une question ? Numéro vert > **0 800 293 991**  
Cœur d'Essonne Agglomération - Service Environnement et Gestion des déchets - ZAC des Montatons  
16 bis, rue Denis Papin - Saint-Michel-sur-Orge



## DÉCHÈTERIES

Les gros cartons, les déchets d'équipements électriques ou électroniques et les produits dangereux (produits chimiques, peintures, batteries, désherbants...) doivent être déposés en déchèteries. Les Floriacumois, comme tous les habitants de l'Agglomération ont accès aux déchèteries du SIREDOM.

### Les plus proches sont les suivantes :

Déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois > 01 60 16 60 67  
Déchèterie de Saint-Michel-sur-Orge > 01 60 16 01 66  
Déchèterie de Vert-le-Grand > 01 64 56 56 59.

**À noter :** pour obtenir la carte d'accès aux déchèteries, il suffit d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.

### Vous pouvez récupérer votre carte :

> par courrier ou sur place (service Environnement et Gestion des déchets - ZAC des Montatons - 16 bis, rue Denis-Papin)  
> sur Internet en téléchargeant le formulaire sur [www.coeursonne.fr](http://www.coeursonne.fr) (votre quotidien/déchets/déchèteries).



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LE TRI : DE NOMBREUX BÉNÉFICES

Saviez-vous que le papier peut se recycler jusqu'à 5 fois? Le carton fait encore mieux: il se recycle 7 à 10 fois! Quant au verre, il se recycle à 100% et à l'infini! Il en est de même pour l'acier et l'aluminium. Même les ordures ménagères peuvent être valorisées: elles produisent de l'électricité. En triant nos déchets, nous agissons concrètement pour l'environnement. Recyclage, réemploi, réutilisation, régénération, valorisation... Il existe toutes sortes de traitements des déchets. **En donnant plusieurs vies à nos déchets, nous évitons ainsi le gaspillage et économisons l'énergie et les matières premières.** Enfin, n'oublions pas que "les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas!"

## QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS?

Voici quelques exemples concrets de valorisation de nos déchets:

**Les ordures ménagères** > production d'électricité.  
**Verre** > bouteilles en verre recyclé.

**Papier** > papier recyclé.

**Bouteilles en plastique** > plastique recyclé, nouveaux contenants, fibres textiles, tuyauterie, mobilier urbain...

**Emballages en métal** > nouveaux emballages, pièces de moteur, électroménager, caddies...

**Cartons** > carton recyclé pour boîtes à œufs ou à chaussures...

**Briques alimentaires** > papier cadeau, papier hygiénique...

**Déchets de jardins et de cuisine** > compost.

## ET EN DÉCHÈTERIE?

De même, les produits apportés en déchèteries peuvent être valorisés de différentes façons et via des filières spécifiques. Les gravats servent au remblais, les ferrailles sont utilisées dans la fabrication de nouveaux produits, le bois est transformé en panneaux de particules (aggloméré), les huiles de moteur servent à fabriquer de nouveaux lubrifiants, les pneus entrent dans la composition de bitume et revêtement de sol, les textiles sont recyclés en chiffons pour l'industrie ou isolants, etc.



## LE SIREDOM EN BREF

Les 21 villes de Cœur d'Essonne Agglomération adhèrent au même syndicat intercommunal de traitement des déchets: le Siredom.

**SIREDOM** > syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères

**Missions** > étude, prévention, traitement et valorisation des déchets ménagers.

**Territoire concerné** > 129 communes - 740 000 habitants de l'Essonne et de la Seine-et-Marne  
[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

## LECTURE ET JEUX

## LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Nouvelle année, nouveau calendrier de rendez-vous. La médiathèque Elsa-Triolet propose trois rencontres en janvier pour satisfaire tous les goûts et tous les âges. Pour ceux qui aiment jouer (seul, en famille ou entre amis), la médiathèque met à disposition ses jeux de société (à partir de 4 ans) le **MERCREDI 11 JANVIER DE 15H À 16H30**. Un après-midi entre "Jungle speed" et "Loup-Garou" pour des parties endiablées...

Le **SAMEDI 14 JANVIER À 10H30**, place à un nouvel atelier (sur réservation): découverte de la littérature jeunesse à travers l'œuvre d'Hervé Tullet. Lecture d'albums et ateliers plastiques plongeront les enfants de 3 à 7 ans et leurs parents dans l'univers inattendu et coloré de cet auteur qui "fait parler les images".

Enfin, le **SAMEDI 28 JANVIER À 11H**, les tout-petits (0-5 ans) et leurs parents ne seront pas en reste puisqu'ils pourront écouter, tranquillement installés au milieu des livres, les histoires, comptines et jeux de doigts proposés par les bibliothécaires.



## MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

59, rue André-Malraux  
 01 60 16 30 60  
[mediatheque-fleury@coeuressonne.fr](mailto:mediatheque-fleury@coeuressonne.fr)



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

## LES HABITS VERTS DE LA NOUVELLE ANNÉE

Le vendredi 20 janvier 2017, la municipalité présente ses vœux aux habitants. Cette soirée sera placée sous le signe de la forêt magique. Un thème qui a inspiré une étonnante décoration concoctée par les services de la ville (Techniques, Espaces verts, Culture) et par une artiste en résidence, Paule Kingleur. Rendez-vous à partir de 19h au gymnase. Au programme: surprises artistiques, films et vidéos, expo, discours, buffet... Venez nombreux!

Paule Kingleur\* est une artiste singulière. Bien que parisienne et citadine la plupart de l'année, elle est en constante immersion dans la nature. Comment fait-elle? Elle fréquente assidûment tous les interstices et espaces naturels laissés par les villes. C'est ainsi que le bois de Vincennes est devenu

son jardin d'agrément. Et lorsque les rues sont trop grises et minérales, elle se charge de les reverdir. Par quel enchantement? Elle accroche de fausses cages à oiseaux au mobilier urbain, installe des jardins potagers sur la voirie, végétalise les lampadaires et les potelets... Après le passage de l'artiste, rien n'est plus comme avant!



## LES ACTUS DU CMA

Il se passe toujours quelque chose au CMA! Du 16 au 21 janvier 2017, par exemple, élèves et enseignants suspendent les cours habituels pour se concentrer uniquement sur la préparation du grand projet fédérateur de l'année. C'est la première "semaine en scène". Un planning et un programme spécifiques sont mis toute la semaine: présentation du spectacle, échauffement commun, ateliers autour de la chanson, restitution... **Mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 février 2017**, deux concerts répertoires du CMA sont organisés à l'Agora d'Évry. Chaque élève présentera trois morceaux. Un bon moyen de jouer et d'entretenir son répertoire!



**CMA (CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE)** - Espace Jean-Wiener  
Rue Salvador-Allende à Fleury-Mérogis - 01 60 16 84 29 - cma@mairie-fleury-merogis.fr



## LE "GREEN" EST SON DADA!

La marotte de l'artiste? Reverdir et relooker la cité par tous les moyens possibles! Sa force? Un art urbain, écolo, ludique et spontané. Ses moyens d'action? Toutes sortes de bouts de ficelle, d'objets de récupération, de trésors volés à la nature... et beaucoup de talent. La plasticienne, en résidence sur la ville au printemps dernier dans le cadre de "Ma ville quartier du monde", revient cette fois-ci pour les vœux de la Ville. Durant plusieurs semaines, elle a arpenté les bois de Fleury en quête de branches, brindilles, feuilles... Ne manquez pas ses installations le 20 janvier au gymnase!

## UN DÉCOR ENTIÈREMENT RÉALISÉ AUX ATELIERS

Depuis le 10 décembre, toute l'équipe du service des Espaces verts s'affaire aux ateliers. Tronçonneuses, ponceuses, scies sauteuses... tous les outils sont réquisitionnés pour imaginer des créations sur le thème de la forêt magique. Certains ont des idées à revendre, d'autres mettent à profit leurs talents de menuisier. Tous participent à ce projet original: transformer les matériaux issus des coupes de bois et élagages en objets et mobiliers de décoration pour la soirée des vœux.

\* Paule Kingleur > [www.parislabel.com](http://www.parislabel.com)

## DES OBJETS ET DÉCORATIONS EN BOIS RECYCLÉ

Durant la saison "creuse", le service des Espaces verts concentre son énergie sur l'entretien des espaces verts et boisés. C'est la période des élagages, coupes de bois et abattages d'arbres dangereux.

Cette année, les agents ont dû réaliser d'importantes coupes de bois dans le parc de la Mar-

quise. Branches, souche... Tout a été réutilisé! Pont, cabane, sièges, ruches, jardinières, animaux...

Une multitude d'objets sont sortis des ateliers! Des palettes ont même été récupérées pour élargir les possibilités de créations.

Venez les découvrir, vous n'allez pas en revenir!







## AGENDA

- **Vendredi 20 janvier 19h**

Complexe sportif Jacques-Anquetil  
**VŒUX DU MAIRE**  
 Cérémonie des vœux de la municipalité, sous le signe de la forêt magique.  
 > Lire pages 18-19 et 24

- **Samedi 28 janvier 11h**

Médiathèque Elsa-Triolet  
**COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS**  
 Enfants âgés de 0 à 5 ans et leurs parents.  
 > Lire page 17

- **Mercredi 11 janvier 15h-16h30**

Médiathèque Elsa-Triolet  
**JEUX DE SOCIÉTÉ**  
 À partir de 4 ans.  
 > Lire page 17

- **Samedi 14 janvier 10h30**

Médiathèque Elsa-Triolet  
**LECTURES D'ALBUMS ET ATELIERS PLASTIQUES**  
 Enfants âgés de 3 à 7 ans.  
 > Lire page 17

- **Lundi 16 janvier 9h-12h**

Mairie de Fleury-Mérogis  
**CAFÉ ACCUEIL EMPLOI**  
 Séance de préparation en amont du Forum emploi qui aura lieu le 1<sup>er</sup> février.  
 > Lire page 10



- **LOTTO DU HANDBALL MORSANG-FLEURY**

**Dimanche 29 janvier à partir de 14h**

Vente des cartons à partir de 12h30.

Salle Pablo-Neruda, allée des Pervenche à Morsang-sur-Orge.

Nombreux lots à gagner.

Buvette sur place.

[www.mfhb91.com](http://www.mfhb91.com)

- **Mercredi 1<sup>er</sup> février 9h-17h**

Complexe sportif Jacques-Anquetil  
**FORUM POUR L'EMPLOI**  
 Vous êtes demandeur d'emploi ou en quête d'un nouveau projet professionnel ? Près de 2000 offres d'emploi et l'occasion de vous informer auprès de centres de formation, partenaires...  
 > Lire page 10

- **Mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 fév. Agora d'Évry**

**CONCERTS DU CMA**  
 Deux concerts répertoires du CMA dans le cadre de la "semaine en scène".  
 > Lire page 18

## VOS ÉLUS



**David DERROUET**, maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération.



**Aline CABEZA**, maire-adjointe chargée de la Culture, du Logement et de la Lutte contre les discriminations.



**Nathalie BATARD**, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire.



**Claude BOUTIN**, maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière.



**Nadia LE GUERN**, maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative.



**Didier RAJOBSON**, maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable.



**Alexandra KAROUANI-LE FOLL**, maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités.



**Karine RANVIER**, maire-adjointe chargée de l'Action sociale, de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce.



**Martine CHABOT**, maire-adjointe chargée de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.



**Joseph JASMIN**, conseiller municipal.



**Célia LEGENTY**, conseillère municipale déléguée communautaire.



**Boualem BENAOUA**, conseiller municipal délégué communautaire.



**Stéphane BERNARD**, conseiller municipal.



**Catherine DEGOUL**, conseillère municipale.



**Ahmed NACEH**, conseiller municipal.



**Nathalie CLAVIER**, conseillère municipale.



**Faouzi CHERCHALI**, conseiller municipal.



**Gisèle BIKANDOU**, conseillère municipale.



**Didier FILLAT**, conseiller municipal.



**Caroline SÉVERIN**, conseillère municipale.



**Nicolas PIFFAULT**, conseiller municipal.

## POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S

- **Avec le maire - vice-président** de Cœur d'Essonne Agglomération David Derrouet : **01 69 46 72 00**
- **Avec les conseillers municipaux :** **01 69 46 72 00**

## COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

- **DÉCHETS VÉGÉTAUX (pavillonnaire)** - Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le lundi après-midi de mars à novembre inclus.
- **OBJETS ENCOMBRANTS**
  - **Secteur collectif :** les vendredis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février.
  - **Secteur pavillonnaire :** sur demande au 0 800 293 991.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. **Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.** Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribette et la rue des Roseaux. Pour tout renseignement : **0 800 293 991 (appel gratuit)** ou [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

## LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



**Bruno HYSON**, conseiller municipal.



**Ruddy SITCHARN**, conseiller municipal.



**Abdel YASSINE**, conseiller municipal.



**Clotilde CLAVIER**, conseillère municipale.



**Annie SALTZMANN**, conseillère municipale Front de gauche.



**Jean-Marc FRÉSIL**, conseiller municipal.



**Germain Battais**, conseiller municipal.



**Plamena MAIN**, conseillère municipale.

Chers Floriacumois, Floriacumois

2017 verra l'élection de notre nouveau président. C'est l'échec d'un long quinquennat qui nous a tous enfumés par des promesses grotesques, **seul F. FILLON** pourra engager les vraies réformes indispensables. Il faut mettre fin à ces politiques dispendieuses qui creusent les déficits laissant une lourde dette aux générations futures. Médiatiquement lorsque l'on parle de notre ville c'est au travers du centre Pénitentiaire. D'importants projets peuvent y voir le jour à terme, mais notre maire s'empresse d'en tirer la couverture par de grandes déclarations, ne vous laissez pas abuser par tout ce tapage. En effet le ministère de la justice dispose sur notre commune d'une réserve foncière importante. Il est donc logique que l'état construise dans la région et la ville la plus impactée. Nous souhaitons quant à nous mettre sous les projecteurs les clubs de la ville dont celui de Football de par ses résultats et son parcours en coupe de France. Fruit d'un long travail effectué par les nombreux bénévoles et dirigeants, ainsi, notre ville se frotte aujourd'hui à l'élite du football FRANCAIS. Un grand bravo à MOURAD éducateur des petits et BERNARD coach des plus grands, car ils travaillent sur des installations à l'étroit et sous dimensionnées. A la lecture de cette tribune l'année 2017 sera déjà débutée. Nous vous souhaitons à toutes et tous quelle débute de la meilleure des manières. Très bonne et heureuse année 2017.

**Cordialement RUDDY, BRUNO**

**Scandale, affaires et flou sur le gestion Derrouet, jusqu'à quand ?**

Lors du conseil municipal du 12 décembre 2016, l'équipe Derrouet a fait voter une régularisation de **231 121 Euros de taxe d'aménagement perçue à tort depuis 2013. C'est là une marque supplémentaire de l'incapacité de la majorité municipale à réguler équitablement et efficacement la fiscalité locale.** Malgré nos alertes répétées en conseil municipal, le Maire refuse toujours que les dépenses et recettes de ce projet puissent apparaître clairement dans un budget annexe, acte simple qui aurait permis d'assurer une gestion plus transparente et démocratique du projet. Le cumul de ces manquements aux règles les plus basiques de gestion municipale et l'opacité totale quant à l'emploi de nos deniers publics nous oblige à saisir immédiatement la **Chambre Régionale des Comptes (CRC) et Madame la Préfète.** Nous proposons à chaque Floriacumois-es de prendre attache auprès de Fleury Ensemble pour s'associer à cette initiative d'intérêt général.



**Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER - Groupe Fleury Ensemble**  
<http://fleuryensemble.blogspot.fr/> - Facebook : Fleury Ensemble

**NOS MEILLEURS VŒUX 2017 pour notre Avenir et celui de nos enfants.**

Notre ville s'agrandit, mais quelle **qualité de vie pour nos enfants ?** Cette question est placée **au cœur de nos préoccupations.** La situation des écoles est inquiétante. Du manque d'anticipation de l'urbanisation découle un manque de classe, une carte scolaire, non conforme aux projets initiaux, remaniée de façon aléatoire par le Maire qui mesure les distances « à vol d'oiseau » contre toutes attentes des parents et de la sécurité des enfants obligés de traverser la RD 445. **Nos exigences pour nos enfants,** leur droit à l'éducation, à la réussite scolaire sont la **reconstruction des écoles Curie et Langevin** et la **construction d'un collège sur notre ville.** La construction du **groupe Desnos** ne comble pas les besoins et **devrait être agrandi.** Son coût initial de construction annoncé à 6 millions €, a triplé par manque de maîtrise du projet. Cette école primaire n'est qu'à 10 élèves de sa capacité maximum d'accueil, alors que le quartier des Joncs Marins n'est pas achevé. La cour de récréation est trop petite, une classe de maternelle fait défaut et la cantine, qui doit assurer trois services le midi, est source de stress pour les enfants et les personnels. Nos propositions, plus en phase avec l'intérêt des enfants, sont discutées dans nos rencontres de quartiers. **Nous agissons pour une politique éducative ambitieuse dans l'intérêt de nos enfants et de leur réussite.**

Annie SALTZMANN, Groupe Front de Gauche Retrouvez-nous sur Facebook « Fleury Demain »

En septembre 2016, dans la « lettre du maire », M.Derrouet nous promettait des avancées à venir sur des combats qu'il entendait mener : l'éducation, la sécurité, la culture, le cadre de vie et le pouvoir d'achat. Force est de constater que nous attendons toujours la réalité de ces évolutions. L'éducation ? Des écoles sont non entretenues et la carte scolaire inadaptée qui oblige les parents à traverser la RN104 pour déposer leurs enfants à l'école. La création d'une structure de sécurité publique neuve ? Et vous, vous avez des nouvelles ? La bataille culturelle de rénovation du CMA ? Waterloo ! Quant à la propreté des Joncs Marins, demandez donc aux habitants ! Et enfin pour le pouvoir d'achat, nous vous avons vu les taxes d'habitation et foncière, augmenter !

Heureusement, nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de notre responsable et coéquipier, Jean-Marc Frésil comme conseiller communautaire à la délégation finance de l'agglomération CŒUR D'ESSONNE. Lors de la 1ère séance, aucun autre élu communautaire de Fleury-Mérogis n'était présent. Il paraît que c'est courant. Soyez certains que nous couvrons pour que notre ville ne soit pas le laissé-pour-compte de l'agglomération.

Nous souhaitons que l'année qui s'annonce vous apporte beaucoup de bonheur en attendant les hypothétiques avancées de la majorité.

« Ecologie et Divers Gauche, Fleury-Mérogis »

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
 91706 Fleury-Mérogis cedex

**01 69 46 72 00**  
[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

**Horaires:** lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Mairie fermée le mercredi.**

**- Transport accompagné :**  
 06 27 88 88 77  
 ou 09 81 85 34 71

• **Paroisse**  
**- Père Bertrand :**  
 nouveau numéro  
 09 54 00 80 43

**GUIDE SANTÉ**

• **Protection infantile**  
 Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans  
 Maison de la petite enfance  
 01 69 46 67 06 - sur RV.

• **Médecins généralistes**  
**- Sylvie Bernard :**  
 3, rue Pablo-Picasso  
 01 69 04 11 59

**- Patrick Chapuzot :**  
 4, rue Salvador-Allende  
 01 60 15 82 83

**- Andrzej Platek :**  
 cabinet médical des Sources,  
 55 bis rue André-Malraux  
 01 60 15 49 06

**- Philippe Vienot :**  
 cabinet médical des Sources,  
 55 bis rue André- Malraux  
 01 69 51 27 23

• **Infirmiers** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :

**- Malika Moumen :**  
 06 64 83 86 21

**- Frédéric Varennes :**  
 06 63 25 14 22

• **Cmpp**  
 6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS Médecins**  
 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **Dentiste**  
 10, rue de l'Orge  
**- Dr KORBER - 01 60 16 64 17**

**AUTRES NUMÉROS**

• **Cœur d'Essonne Agglomération**  
 1, place Saint-Exupéry 91704  
 Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
 01 69 72 18 00

• **Maison de justice et du droit**  
 Le Trianon - 72, route de Corbeil  
 91360 Villemoisson-sur-Orge  
 01 69 46 81 50

• **Gendarmerie de Fleury**  
 1, avenue des Peupliers  
 01 60 15 72 05

• **Maison départementale des solidarités**  
 4, rue François-Joliot-Curie  
 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
 01 69 46 57 60

• **Assistants sociales**  
 Espace familial Louis-Daquin  
 Sur RV - 01 69 46 57 60

• **Mission locale Cœur d'Essonne Agglomération**  
 27, avenue de Brétigny  
 Sainte-Geneviève-des-Bois  
 01 60 15 54 00

• **Caf**  
**Accueil social** en mairie de Fleury tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

• **Taxis**  
**- M. Belamine :**  
 06 08 81 60 60  
**- M. Pereira :**  
 06 08 02 02 85  
 ou 01 69 51 37 36



**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :**

- **Avec le maire** - vice-président de Coeur d'Essonne Agglomération David Derrouet : **01 69 46 72 00**
- **Avec les conseillers municipaux :** **01 69 46 72 00**
- **Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, conseillers départementaux, sur RV :** **06 21 04 73 36**
- **Avec Malek Boutih, député de l'Essonne sur RV :** **01 60 15 56 53 - boutihmalek@gmail.com**

• **Kinésithérapeute**

**- Valérie Provost,**  
 cabinet médical des Sources,  
 55 bis, rue André-Malraux  
 06 33 58 93 34  
 ou 09 51 44 33 80

• **Pharmacies**

**- Linda ICHIR**  
 2, avenue du Docteur-Fichez  
 Lun au ven 9h-19h30  
 Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90

**- Marianne LECHERTIER**  
 24, rue Rosa-Parks  
 Lun au sam 8h30-20h30  
 01 60 15 80 83

• **Centre Jean-Moulin**  
 Réadaptation professionnelle  
 8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 66 00

• **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**  
 8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 65 00

• **Centre hospitalier Manhès**  
 8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 64 00

**AVOCAT CONSEIL**

• **Permanence en mairie**  
 De 10h15 à 11h45  
 le **vendredi 27 janvier.**



**CARNET NAISSANCES**

- **Espoir KINSHIERE LENKEBE**  
 né le 23/11/2016.
- **SANVOISIN Alicia, Véronique, Mauricia**  
 née le 24/11/2016.
- **BOLA MOKFUBA Eliyah**  
 née le 3/12/2016.

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le *Fleurymag*.

Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



invitation

**David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération,**

**les élus et les agents de la Ville,**

**vous souhaitent**

*une belle année 2017*

**et vous donnent rendez-vous à la cérémonie des vœux**

**vendredi 20 janvier**

**à partir de 19 heures**

**complexe sportif Jacques-Anquetil,  
rue Pierre-Brossolette**

